
FRIDERICI SPÉCIAL OPTÉ POUR LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE SOLAIRE

C'est dans une démarche environnementale que Friderici Spécial, active dans le transport routier et la construction, a choisi de conclure un Contracting Energie Solaire incluant la gestion d'un Regroupement avec la société VO RE-Nouvelable SA*.

La toiture de leur siège à Orbe a été entièrement recouverte de panneaux photovoltaïques, permettant aux locataires commerciaux du bâtiment de profiter de l'énergie solaire produite sur site.

Cette centrale solaire d'envergure a été mise en service en un temps record de 3 mois et produit dès lors 1246 MWh par an, pouvant recharger 20'000 Tesla Modèle 3!



* La société VO RE-Nouvelable SA est un partenariat créé entre Romande Energie SA et VO Energies Holding SA pour le développement de projets d'énergies renouvelables.

LE PROJET EN QUELQUES CHIFFRES

4356

PANNEAUX
PHOTOVOLTAÏQUES

7130 m²

de surface solaire

1220 kWc

de puissance photovoltaïque installée

1246 MWh

produits chaque année

POURQUOI AVOIR CHOISI ROMANDE ENERGIE ?

Lors de l'établissement du projet et des différents défis qu'il représentait, Romande Energie a proposé des solutions qui permettaient à la fois de répondre aux problématiques actuelles tout en tenant compte des challenges qui nous attendent dans le futur. De plus, nous disposions de délais très courts pour réaliser ce projet et Romande Energie s'apparentait comme le partenaire le plus crédible pour les respecter.

QUELS SONT LES AVANTAGES POUR VOTRE ENTREPRISE ?

Notre site accueille actuellement plusieurs entreprises locataires. À terme, il sera le nouveau siège de notre entreprise. La production d'énergie renouvelable est avant tout l'occasion de démontrer que notre entreprise se soucie des enjeux climatiques actuels.

Bien accueillis par la Ville d'Orbe, labellisée cité de l'Energie, nous avons à cœur d'entreprendre cette installation durable.

Il y a également un grand avantage à pouvoir proposer une énergie renouvelable à un prix attractif et fixe aux utilisateurs du bâtiment. Jusqu'à 80% de leurs besoins annuels électriques sont ainsi couverts par l'autoconsommation.

COMMENT VOUS EST VENUE L'IDÉE DE CE PROJET ?

Le bâtiment dont nous avons fait l'acquisition en 2018 était au bénéfice d'une demande de rétribution à prix coûtant (RPC) dont l'échéance approchait. Nous avons estimé qu'il serait dommage de ne pas profiter d'une telle superficie couplée à une subvention fédérale.

DE QUELLE MANIÈRE PRIVILÉGIEZ-VOUS LES ÉNERGIES RENOUVELABLES ?

Notre entreprise est active dans les domaines du transport, du levage et de la manutention. Quotidiennement, nous sommes au service des projets, chantiers, installations liées aux énergies renouvelables.

Par la spécificité de nos activités, nous dépendons des énergies fossiles. Nous suivons de près les développements technologiques qui devraient nous permettre de nous tourner vers d'autres sources d'énergie dans un futur proche.



Clément FRIDERICI

Membre de la direction Friderici Spécial

80%

de besoins annuels
électriques couverts